

SO- LUTIONS

Collectivités locales,
des solutions
pour la performance
énergétique
de vos bâtiments
publics



La situation du patrimoine immobilier des collectivités en France

10%

PART DU BUDGET DES COMMUNES CONSACRÉ À L'ÉNERGIE

-60%

BAISSE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES VISÉE PAR LE D.E.E.T. D'ICI 2050

27%

PROGRESSION DES DÉPENSES D'ÉNERGIE ENTRE 2021 ET 2022

2,7 Md€/an

MONTANT DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES JUSQU'EN 2030

Aujourd'hui

Avec 27 % du parc tertiaire national, le patrimoine des collectivités est porteur d'enjeux importants. La consommation d'énergie représente en moyenne **10 % du budget de fonctionnement des communes**, hors masse salariale, dont les **3/4 environ pour les bâtiments**.

Source : d'après ADEME, Dépenses énergétiques des collectivités locales, sept. 2019

Sous l'influence de la hausse des prix, les **dépenses d'énergie**, toutes collectivités confondues, ont **progressé de 27 % entre 2021 et 2022**.

Source : d'après La Banque Postale, Accès Territoires n°13 - Inflation énergétique : accélérateur de la transition ?, Juin 2023

Et demain

Le Décret Eco Energie Tertiaire - DEET (2019) impose une réduction drastique des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires : **-40 % d'ici 2030, -50 % en 2040 et -60 % à 2050** par rapport à 2010 (à partir de 1 000m²).

Pour ce faire, les investissements des collectivités dans la **rénovation énergétique des bâtiments publics devraient doubler** pour atteindre **2,7 Md€/an** jusqu'en 2030.

Source : d'après Etude HCE, Collectivités : les besoins d'investissements et d'ingénierie pour la neutralité carbone - Octobre 2022

EduRénov, impulser et concrétiser la rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Souvent anciens et énergivores, les 53 000 bâtiments scolaires qui maillent le territoire peuvent générer de l'inconfort pour les enseignants et les élèves. Leur rénovation énergétique est donc un enjeu fort pour les collectivités locales en termes financiers, mais aussi pour répondre aux attentes citoyennes et réglementaires en matière de transformation écologique.

Face à ce constat, la Banque des Territoires s'engage en lançant le programme EduRénov pour accompagner les collectivités locales dans cette démarche. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une offre d'accompagnement de base, puis de services complémentaires en fonction de leurs besoins (en ingénierie et/ou en financement).

Et vous, où en êtes-vous ?

Votre analyse de la situation

Vos dépenses énergétiques s'envolent face à la hausse des prix de l'énergie et vous avez besoin d'être aidé dans la **maîtrise de vos consommations** ?

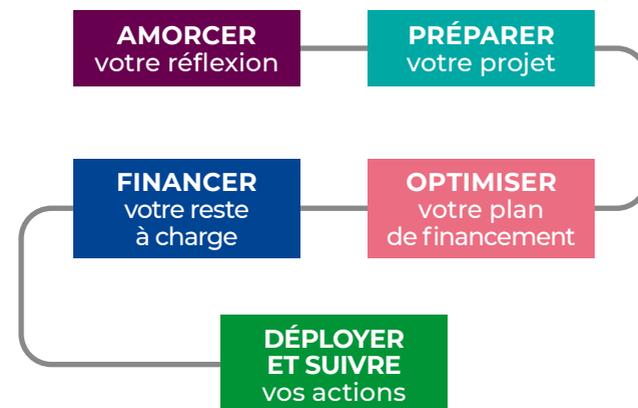
Votre parc immobilier nécessite des travaux de rénovation coûteux afin d'améliorer ses performances énergétiques et d'apporter plus de confort aux occupants et vous avez besoin d'**une assistance à maîtrise d'ouvrage** et de **solutions de financement adaptées** ?

Vous êtes soumis au « décret tertiaire » et vous avez besoin d'être accompagné dans la **mise en conformité de votre parc** ?

Vous avez identifié des travaux de performance énergétique à réaliser et vous souhaitez **mobiliser les aides disponibles** (Fonds vert, CEE, crédits d'ingénierie, ...) ?

La Banque des Territoires et le groupe La Poste allient leurs forces pour accélérer la transformation écologique des territoires.

Découvrez dans ce livret notre offre d'accompagnement, avec, à chaque étape, une solution pour concrétiser vos projets au service de la performance énergétique de vos bâtiments.



Mon comparateur énergétique



OBJECTIF

Comparer la dépense et la consommation énergétiques de votre patrimoine (établissements scolaires, sportifs ...) à la moyenne de communes similaires.

C'EST QUOI ?

Mon comparateur énergétique est un outil digital qui offre un accès direct pour :

- **estimer** le niveau de consommation de vos bâtiments
- **identifier** un premier niveau d'impacts énergétiques, écologiques et financiers pour votre commune
- **visualiser** les économies d'énergie nécessaires pour être conforme au décret tertiaire
- **comparer** la consommation de certains bâtiments (école, gymnase, piscine) par rapport à la moyenne nationale

Vous pouvez compléter le diagnostic initial fourni par « Mon comparateur énergétique » en le conjuguant avec l'outil Prioreno, qui vous permettra d'affiner vos priorités.



Accompagnement de la ville de Thumeries

En apportant une vue d'ensemble des bâtiments communaux, et en particulier de leur consommation énergétique, Mon comparateur énergétique a permis d'accompagner la ville de Thumeries dans ses réflexions sur la rénovation énergétique de son parc immobilier. Parmi les 6 bâtiments soumis au décret tertiaire, ce sont le groupe scolaire Jules Ferry, de l'école primaire Paul Bert, et l'école maternelle Condorcet qui ont été identifiés comme prioritaires.

PrioRéno



OBJECTIF

Disposer d'une vision cartographique de vos bâtiments les plus énergivores pour vous aider à prioriser ceux à renover.

C'EST QUOI ?

PrioRéno est un service d'intelligence artificielle et d'analyse de données dédié aux collectivités couvertes par GRDF et ENEDIS.

Ce service vous permet de :

- **visualiser** une cartographie de votre parc de bâtiments et de ses consommations d'électricité et de gaz
- **identifier** en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité
- **analyser** les consommations énergétiques par type de bâtiment (bâtiments scolaires par exemple)

Ce service d'accompagnement personnalisé est dédié aux syndicats d'énergie et aux collectivités de plus de 50 000 habitants.



765 communes des Hauts-de-France accompagnées dans leur plan stratégique de rénovation.

Les collectivités de la Fédération Départementale d'énergie de la Somme, adhérentes au service de Conseil en énergie partagé (CEP) ont bénéficié d'une vision cartographiée de leur parc immobilier, des caractéristiques des bâtiments qui le composent et de leurs consommations énergétiques. Ils pourront ainsi plus simplement identifier en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité.

Sobre Energie



OBJECTIF

Identifier et mettre en oeuvre des actions à retour sur investissement (ROI) rapide et des plans d'action à plus long terme (en conformité avec le Décret tertiaire) pour réduire les consommations d'énergie de vos bâtiments.

C'EST QUOI ?

Sobre Energie est une société commune entre le groupe La Poste et la Banque des Territoires, spécialisée dans le management de l'énergie des bâtiments.

Grâce à sa **plateforme data** (18 000 bâtiments en base) et à ses **experts en énergie et en conduite du changement**, Sobre Energie vous permet de :

- **disposer** d'un diagnostic approfondi de votre parc
- **réaliser des audits** énergétiques sur vos bâtiments
- **étudier et déployer** des actions techniques et comportementales à ROI rapide
- **définir** des scénarii de travaux chiffrés
- **suivre et piloter** vos actions dans le temps et l'impact sur vos consommations

CONDITIONS D'ACCÈS

Disposer d'un parc $\geq 1\ 000\ m^2$ (soumis au Décret tertiaire). Dans le cadre du programme Action Coeur de Ville (ACV), les prestations de Sobre Energie peuvent être prises en charge à 100% par la Banque des Territoires. Hors ACV, un cofinancement à hauteur de 50% est également possible.



2. ZOOM PROJET.

Accompagnement de la communauté d'agglomération de Forbach

La communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a choisi l'expertise de Sobre Energie pour l'accompagner dans son suivi énergétique, améliorer l'exploitation de ses bâtiments et assurer sa mise en conformité avec le décret tertiaire.

Son constat : la consommation d'énergie représentait 15% des charges de l'agglomération.

L'accompagnement a permis d'identifier un plan d'action pour améliorer l'exploitation à court terme des 7 bâtiments assujettis et prévoit un audit pour le site le plus énergivore.

Subzen®



OBJECTIF

Renforcer vos marges de manœuvre financières, en vous aidant à mobiliser les subventions dont vous pouvez bénéficier pour votre projet de rénovation énergétique.

C'EST QUOI ?

Subzen® est une offre d'accompagnement des collectivités dans l'obtention de subventions d'investissement, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique.

L'accompagnement comprend 3 modules au choix :

- la **recherche de financements** (veille permanente, recherches ciblées),
- le **montage du dossier** (et le pilotage du suivi auprès du financeur),
- le **suivi et la gestion du dossier** (coordination des demandes de versement jusqu'à l'encaissement des subventions).

Subzen® vous permet ainsi de :

- **identifier** vos opérations éligibles à des subventions
- bénéficier d'une **expertise technique et d'un support administratif** complet pour faciliter vos démarches

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre sur des opérations d'investissement d'envergure ($\geq 500\ 000\ €$). Anticiper le recours à Subzen, au moins 4 à 6 mois avant le lancement de l'opération.



Subzen peut être complété par le dispositif Réno CEE (voir ci-après).



2. ZOOM PROJET.

Recherche de subventions pour la ville de Saint-Tropez

Subzen accompagne la ville de Saint-Tropez dans la recherche de subventions externes pour un projet de transformation d'une friche administrative en logements intégrant un volet de réhabilitation thermique.

Réno CEE



OBJECTIF

Réduire le coût de vos travaux de rénovation énergétique en vous apportant un accompagnement pour bénéficier des primes CEE.

C'EST QUOI ?

Réno CEE est une offre du groupe La Poste et de sa filiale Economie d'Énergie (EDE), destinée à accompagner les collectivités pour bénéficier des primes liées au **dispositif national des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)** dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.

Réno CEE vous permet de :

- **identifier** les travaux éligibles à des primes CEE
- bénéficier d'un **accompagnement technique**, d'une **prise en charge administrative** des dossiers CEE, ainsi que de la valorisation et du versement des primes CEE

CONDITIONS D'ACCÈS

Principaux travaux ciblés : isolation thermique des bâtiments, calorifugeage des réseaux hydrauliques, raccordements aux réseaux de chaleur et remplacement de chaudières, rénovation d'éclairages publics...
Selon le type de travaux, les primes CEE permettent de couvrir jusqu'à 100% de l'investissement (ex : calorifugeage, réseaux de chaleur...)

 **La valorisation des CEE est complémentaire des subventions, dont le Fonds vert (voir Subzen® ci-avant).**



2021
ZOOM PROJET

Appui au financement de l'école maternelle de Macheren

Grâce à Réno CEE, la rénovation de l'école maternelle à Macheren (Moselle) a bénéficié d'une prime CEE de 80 000€ sur le coût des travaux estimé à 140 000€ (soit une économie de 38% sur l'isolation et 62% sur le raccordement au réseau chaleur).

Nos offres de financement

► Intracting

C'EST QUOI ?

Un dispositif de financement par **avance remboursable** basé sur des actions à temps de retour rapide.



CONDITIONS D'ACCÈS

Travaux sur les bâtiments ou l'éclairage public avec un **temps de retour inférieur à 13 ans**.



► Prêt vert

C'EST QUOI ?

Un prêt **moyen-long terme** affecté à un projet en faveur de l'environnement et refinancé par des **obligations vertes** (c'est-à-dire ciblant des investisseurs soucieux de l'impact des projets financés).



CONDITIONS D'ACCÈS

Dès **300 000 €** de travaux de modernisation de l'éclairage public ou de rénovation énergétique des bâtiments, permettant des **gains énergétiques de 30% et plus** (respectant la taxonomie européenne).



► Prêt Transformation Ecologique



C'EST QUOI ?

Un prêt **jusqu'à 40 ans** et à taux bonifié destiné à financer des investissements publics sur le long terme contribuant à la transition environnementale.

CONDITIONS D'ACCÈS

Travaux de rénovation générant au moins **30% de gain énergétique**, pour une durée de 25 ans ou plus (20 ans pour maternelle et primaire).



Vous souhaitez passer à l'action ?

Nos équipes régionales sont à vos côtés
pour accompagner votre projet.

Vos contacts en région

